

## MAIRIE DE MELICOQ

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 Décembre 2016

L'an deux mil seize, le quatorze décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel FLAMANT, Maire.

**MEMBRES PRESENTS** : MM FLAMANT M. - CARDON P. – COLLÉ G. -- JOLIVET B. - - BOURDON J – LANDUYT N. - DEFRESNE X

Mmes DELABIE ML. - FONTAINE V. - FLORENCHIE MC - VANDENBROM C.  
- GONCALVES M - WILLOT S.

**Absents excusés** : LAMBERT F. - ZANCZAK P.

***Début de séance : 19h00 – Fin de séance : 21h45***

Mme FONTAINE V. a été élue secrétaire

Convocation le 05 Décembre 2016.

Monsieur le Maire ouvre le Conseil en faisant voter le compte rendu du 1 Octobre 2016 aux adjoints et aux conseillers ; celui-ci a été voté à l'unanimité.

**Il a été rajouté à l'ordre du Jour :**

- **la location de la SMF Bernard Dupuis pour des séances de Sophrologie**
- **convention abri bus entre la commune et le conseil départemental**

#### **I- PLAN NUMERIQUE**

Suite au projet « plan numérique », il a été proposé une convention de partenariat « collèges numériques et innovation pédagogique » entre l'académie d'Amiens et la commune de Méricocq. Une subvention est accordée à hauteur de 50 % sur le prix total HT de l'acquisition des équipements numériques mobiles et services associés. Le projet a été proposé aux communes concernées à la CC2V et après avoir été concerté par la commune de Montmacq le 30 novembre 2016.

Mme Fontaine a rencontré en date du 30 novembre Mr Rémy CUELLE maire de Montmacq pour débattre de ce dossier et voir les tarifs proposées. Plusieurs communes étaient également présentes (Longueil, Machemont, Villers sur Courdun, Montmacq ...).

Le but étant de trouver une solution financière équitable pour toutes les communes intéressées

2 Propositions financières ont été faites :

- ADICO : investissement matériel 6 475.22 € HT soit 7 770.26 € TTC + Prestation 855 € HT soit 1 026 TTC

A savoir qu'ADICO faisait une remise commerciale sur le PC de pilotage ainsi que les cartes mémoires supplémentaires pour chaque tablette, offerte sous condition qu' ADICO obtienne le marché des 9 classes mobiles ce qui ferait un devis de l'ordre de 6 165 € HT avec la mise en service de la classe mobile.

- PHENIX SOFTWARE :

Propose de mutualiser le logiciel Ixi Apps sur l'ensemble des mairies et une remise commerciale. Cela reviendrait à un coût total de 5 888.50 € HT soit 7 066.20 € TTC.

Suite à la consultation des devis, le conseil Municipal après en avoir délibéré approuve le devis estimatif de Phénix Software pour un montant HT de 5 888.50 € et accepte de solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte de signer la convention et demande de faire le nécessaire auprès du prestataire.

## **II- / RELANCE DES DEMANDES DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR L'ANNEE 2017**

En 2016, il a été fait des dossiers de demandes de subventions concernant :

- 1- Eglise
- 2- Maitrise d'ouvrage : architecte BRASSART
- 3- Réfection parking place du Commandant Perreau.

Le Conseil Départemental ne nous a pas accordé les subventions faute de financement de leur part.

Par ce fait, le maire propose de relancer les dossiers de demandes pour l'année 2017.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte et demande de faire le nécessaire auprès du Conseil Départemental

## **III- / DESIGNATION DE 5 PERSONNES POUR L'A.F.R**

En vue du Renouvellement de l'Association Foncière de Mélicocq, il a été désigné 3 membres titulaires et 2 suppléants par la chambre de l'agriculture qui sont les suivants :

- TITULAIRES :	- SUPPLEANTS
Mr LAMBERT Mathieu	Mr ANCELLIN Hervé
Mr LANDUYT Nicolas	Mr GUILBAU Gilbert
Mr LEGRANGER Hubert	

Afin de compléter la composition du renouvellement de l'AFR, la chambre d'Agriculture demande qu'il soit désigné 5 propriétaires exploitants ou non, après concertation du Conseil Municipal, il a été élu :

- TITULAIRES :	- SUPPLEANTS
Mme FONTAINE Valérie	Mme DELABIE Marie-Louise
Mr DELABIE François	Mr FLAMANT Michel
Mr COLLE Gérard	

## **IV- / REVISION TARIFS SMF POUR ANNEE 2018**

Le tarif de la SMF « Bernard Dupuis » est le même depuis 3 ans. En 2017 des travaux de rénovation vont être effectués ainsi que dans le périscolaire et les classes.

Certains travaux (luminaires, faux plafond ...) se feront par certains membres du Conseil Municipal.

Moyennant cette rénovation Mme DELABIE demande la possibilité d'augmenter les tarifs de la location de la Salle Multifonction « Bernard Dupuis » pour l'année 2018

Après délibération, les tarifs de la SMF seront changés de la façon suivante :

	1 JOUR	2 JOURS
<b><u>HABITANTS</u></b>		
2017	260 €	365 €
<b>2018</b>	<b>270 €</b>	<b>370 €</b>
<b><u>EXTERIEURS</u></b>		
2017	420 €	600 €
<b>2018</b>	<b>425 €</b>	<b>610 €</b>

## **VI- / DOSSIER CAMERA VIDEOSURVEILLANCE**

Mr DEFRESNE étudie actuellement avec Mr LEPINE (Sté d'électricité) les possibilités d'installer des vidéos protection dans la commune en projet, 9 caméras seraient installées à travers le village coté Mairie, Ecole et Parking SMF.

Une étude sur les tarifs est en cours et nous nous renseignons si ce projet peut être subventionné.

#### **VII - / LOCATION DE LA SALLE MULTI FONCTION « BERNARD DUPUIS » POUR DES SEANCES DE SOPHROLOGIE**

Mme DELABIE a rencontré Mme Isabelle FERREIRA professeur diplômée en sophrologie qui souhaite donner des cours de sophrologie dans notre commune. Il a été proposé et convenu que la commune mette à disposition la Salle Multifonction pour les séances collectives de sophrologie. Un contrat de location de la SMF Bernard Dupuis entre la commune et Mme Isabelle FERREIRA sera établi. Elle sera louée pour 2 séances par mois pour la somme de 25 € pour 2 séances par mois..

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte de louer la SMF à la sophrologue et demande de faire le nécessaire

#### **VIII -/ DELEGATION DE COMPETENCE ENTRE LA COMMUNE ET LE DEPARTEMENT DE L'OISE AU TITRE DES ABRIS VOYAGEURS**

Le Conseil Départemental de l'Oise a conclu en 2008 un marché de location, d'installation et d'entretien-maintenance de mobilier urbain en vue de mettre à disposition des communes des abris-voyageurs sur le réseau départemental de transport. En contrepartie de cette mise à disposition, les communes s'engageaient par convention à réaliser l'infrastructure nécessaire à l'implantation de ces abris voyageurs.

Suite à la loi NOTRe du 07 août 2015, la commune de Mélicocq délègue sa compétence au département en matière de gestion du domaine public communal des abris-voyageurs.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte la convention et autorise le maire à signer

#### **IX- / CREATION DE POSTE ADJOINT TECHNIQUE 1<sup>ER</sup> CLASSE ET AVANCEMENT DE GRADE POUR LES AGENTS TECHNIQUES**

Sous réserve de la Décision favorable après proposition de notre part de l'avancement de grade de Mrs LUILIER Jean Michel & ES SALKI Mostafa passant d'Adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à Adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à la Commission Administrative Paritaire (CAP)

Il appartient au Conseil Municipal d'ouvrir deux postes d'Adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe sous réserve de la Décision favorable de l'avancement par le CAP.

Le Conseil Municipal sous réserve de la Décision par le CAP, après en avoir délibéré et à l'unanimité Accepte et OUVRE un poste d'Adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à partir 01<sup>er</sup> janvier 2017.

Madame Fontaine informe le conseil municipal des nouvelles dispositions réglementaires concernant les quotas d'avancement de grade dans la collectivité.

Il convient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer un taux qui déterminera le nombre de fonctionnaires promouvables.

Le conseil municipal décide de fixer le taux suivant pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité comme suit.

<b>CADRES D'EMPLOIS</b>	<b>GRADES</b>	<b>TAUX</b>
Adjoint technique	2eme classe	100 %

Ainsi proposé le 28/09/16 et accepté le 26/10/16 au CTP (Conseil Technique Paritaire)

Ainsi fait et délibéré le 14 décembre 2016 par le conseil municipal et approuvé à l'unanimité.

#### **DIVERS**

- Dossier agrandissement cimetière

Monsieur le Maire expose les différents échanges avec Mme LAMBERT Catherine concernant un agrandissement du cimetière.

Mme LAMBERT Catherine accepte de négocier. Lors du dernier courrier Mme LAMBERT Catherine accepte sous condition que certaines parcelles derrière la ferme deviennent constructibles dans le cadre du PLU afin de pouvoir construire un lotissement

La commune n'est pas en mesure à refaire un autre lotissement par ce fait le Conseil Municipal ne s'engage pas dans la négociation et reprendra le projet de construction du nouveau cimetière à la rue de l'Epine

## **TOUR DE TABLE**

**Mr DEFRESNE** expose les problèmes de coupes de bois rencontrés au niveau des Usages. Mr Defresne a rencontré Mr VILLEGIER responsable de l'ONF qui est en train de régulariser la situation et de négocier administrativement avec le marchand de bois. Il est prévu en début année 2017 d'avoir de l'affouage pour les Mélicocquois. Une coupe dans les sapins sera effectuée prochainement.

**Mr DEFRESNE** informe que les Voisins Vigilants fonctionnent bien et remercie la coopération des personnes.

**Mme FONTAINE** demande de revoir la communication des numéros des référents « voisins vigilants » afin d'aider surtout les personnes âgées Un point sera fait avec Mr Xavier DEFRESNE début 2017.

**Mme FONTAINE** informe qu'il y a eu 72 enfants inscrits au repas de Noël.

**Mme GONCALVES** : signale que le mur du cimetière côté sud est fragilisé

**Mr COLLE** : demande où en sont les travaux de mise en sécurité de la rue Emerson White et combien de temps allons-nous laisser les essais avec les plots.

Une prochaine réunion de travaux aura lieu en début d'année 2017 pour la finalisation des installations.

**Mr COLLE** demande la pose d'un sens interdit au niveau de la Rue des Loups et de la Rue de La croix Ricart. La pose du panneau « sens interdit » sera faite très prochainement.

Il a été évoqué le problème rencontré dans le lotissement de la Croix Ricart concernant le dépôt à la sauvage sur la voie publique. Un courrier a été envoyé aux intéressés qui ont collaboré.

**Mr BOURDON** signale qu'il a été constaté l'écoulement d'eaux usées à certain sur la voie publique Rue des Acacias. Une vérification sera faite dans les prochains jours.

Mr CARDON Patrick	
Mr FLAMANT Michel	
Mr COLLE Gérard	
Mr DEFRESNE Xavier	
Mr JOLIVET Bertrand	
Mr ZANCZAK Philippe	
Mr BOURDON Jacques	
Mr LANDUYT Nicolas	
Mme DELABIE Marie-Louise	
Mme FONTAINE Valérie	
Mme WILLOT Sophie	
Mme FLORENCHIE Marie-Claude	
Mme VANDENBROM Claudine	
Mme GONCALVES Martine	
Mme LAMBERT Florence	